

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## • SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS : Un an Six mois  
Suisse . . . . . Fr. 14.05 Fr. 7.05  
Union postale . . . . . » 26.— » 13.—  
Majoration pour abonnement par la poste  
Compte de chèque postaux IV b 426

Paraissant le Mercredi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces : Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 51.187

Succursales et Agences en Suisse et à l'Étranger

ANNONCES :  
suisSES 15 centimes, offres et demandes  
de places 10 cts. le millimètre,  
étrangères 20 cts. le millimètre.  
Les annonces se paient d'avance.

### Le fonctionnement des corporations en Italie

La loi italienne du 5 février 1934, qui a organisé effectivement les corporations sur la base des grandes branches de la production, a été analysée dans un article paru en janvier 1935 dans la « Revue internationale du travail ». Toutefois, cet article, écrit peu de temps après la mise en vigueur de la loi, était théorique, se bornant à exposer les caractéristiques de la nouvelle réglementation. Maintenant, le système institué a subi l'épreuve de l'expérience et il est intéressant d'examiner comment il fonctionne dans la pratique.

Depuis janvier 1935, il n'a été apporté que deux amendements importants aux lois régissant le système corporatif. L'un, introduit par la loi du 18 avril 1935, transfère au Comité corporatif central tous les pouvoirs et fonctions qui appartenaient jusqu'alors aux autres organes du Conseil national des corporations. L'application du régime corporatif avait fait apparaître la nécessité de concentrer ces fonctions.

La seconde réforme, opérée en janvier 1937, a abrogé la loi du 12 janvier 1933, qui subordonnait à l'autorisation du gouvernement l'installation de nouveaux établissements industriels, ainsi que l'agrandissement des établissements déjà existants. Une fois venue la période d'expansion industrielle, la commission du gouvernement n'offrait plus de garanties suffisantes de compétence, et il y avait même lieu de craindre qu'elle ne tombât sous le coup de ceux qui désiraient monopoliser la production au profit des entreprises déjà existantes.

La nouvelle loi, en transférant les fonctions de la commission aux corporations qui représentent tous les intérêts, donne le maximum de garantie contre toute possibilité de monopole de la production et contre les investissements d'un caractère spéculatif.

À l'occasion de la prochaine réforme constitutionnelle qui remplacera le Parlement actuel par la Chambre des faisceaux (Fascii) et des corporations, tous les organes corporatifs feront l'objet d'une révision et seront coordonnés de telle sorte qu'ils puissent exercer sans entraves toutes leurs fonctions, y compris les fonctions normatives qui leur sont déjà confiées par la loi. Ainsi, les apparentes rivalités entre organes corporatifs et les doubles emplois entre organes corporatifs et anciens organes législatifs s'effaceront définitivement.

À un congrès national des dirigeants des syndicats ouvriers des industries, tenu à Rome en juin 1936, il a été beaucoup question de la participation ouvrière au fonctionnement des corporations. Les congressistes s'y montrèrent convaincus que le corporatisme permet non seulement de reviser périodiquement le niveau de vie des travailleurs, mais encore de transformer toute l'économie italienne en un système nouveau. D'après leurs affirmations, ce nouveau système, en cours de réalisation, sous la forme autarcique, ne pourra se consolider qu'en une ère de prospérité économique.

Ils ont conclu de l'expérience acquise que la discipline et le stimulant corporatif accélèrent le rythme de la technique productrice et financière de telle sorte que le problème de l'abondance se trouve transporté dans le domaine des réalités politiques. Il faut donc poser le problème de la répartition de la prospérité. Il s'agit là d'une

constatation, mais aussi d'une révélation. Révélation de l'avenir d'une méthode en cours d'application. de cette collaboration qui vise non pas à prendre à l'un ce qui manque à l'autre, mais à assurer l'abondance des richesses à tous.

La corporation fait appel à la collaboration de toutes les catégories de la production et de la distribution, ainsi qu'à celle des autorités politiques qui représentent les intérêts de l'État et des consommateurs.

Il est évident que les propriétaires, les dirigeants et les techniciens des entreprises sont prêts à défendre au sein de la corporation les intérêts de leurs branches d'activité respectives. Mais l'intérêt témoigné par les travailleurs aux vicissitudes de l'industrie qui les emploie est un phénomène relativement récent et le point de vue auquel ils se placent à cet égard est absolument nouveau.

Les travailleurs considéraient jusqu'à présent leur situation économique comme distincte de la production et sans rapport avec celle-ci. Lorsque l'ouvrier avait fini son travail et touché son salaire, tout lien disparaissait entre lui et l'atelier. En un certain sens, les travailleurs étaient même animés d'un sentiment d'hostilité à l'égard de l'entreprise et de leurs dirigeants. Et cet état d'esprit se manifestait dans leurs organisations professionnelles. Maintenant, au contraire, le corporatisme les ramène à l'entreprise individuelle où ils travaillent, comme si celle-ci était en partie leur propriété; il lie leur intérêt à l'ensemble de la production, comme si la collectivité avait confié la gestion de celle-ci aux ouvriers, conjointement avec les propriétaires des établissements.

Cette évolution est d'une portée considérable et ses répercussions dépassent celles de toute mesure directe de collectivisation. Désormais, le montant de la rétribution, la part à recevoir lors de la répartition des richesses produites, dépendent de la capacité de production du pays.

Les propriétaires et les dirigeants des entreprises sont en mesure, tant individuellement que dans leurs organisations, de présenter à la corporation des rapports sur les problèmes de leur industrie, et ils sont prêts à en discuter au sein de la corporation, car ils ont eu déjà l'occasion d'en discuter. Par contre, les travailleurs, qui par le passé ne s'étaient intéressés qu'accidentellement à l'industrie, doivent étudier toutes les questions qu'elle soulève avant de pouvoir le faire au sein de la corporation.

Ainsi, entre l'organisation syndicale centrale et les organisations locales se poursuit un effort d'études absolument nouvelles pour les travailleurs. Les syndicats provinciaux créent des bureaux spéciaux où sont discutés, avec les ouvriers et les chefs des syndicats locaux les problèmes que les corporations se proposent d'examiner; les syndicats provinciaux transmettent alors leurs avis, les résultats de leur expérience aux fédérations de catégorie et aux confédérations, qui toutes, de leur côté, ont organisé des services corporatifs dotés d'un personnel de techniciens compétents. Inversement, les services centraux des fédérations et confédérations s'adressent, pour obtenir des informations, à leurs organisations locales. Ces échanges actifs permettent l'élaboration des rapports que les fédérations et confédérations soumettent aux corporations.

Les rapports ainsi élaborés par les travailleurs, de même que ceux des autres organes faisant partie de la corporation, servent de base pour les décisions à prendre, au sein de la corporation, à la suite de ces discussions.

Nous n'avons pas à rechercher quelle pourra être l'évolution ultérieure des tendances corporatives actuelles, mais la foi des masses dans les corporations et la conscience apportée à leur tâche par les chefs responsables laissent à croire que le système corporatif est désormais solidement établi dans la Péninsule et que, grâce aux lois qui le régissent, il est appelé à se développer et à se perfectionner.

Ch. B.

### Expositions, Foires et Congrès

#### Exposition universelle de New-York en 1939.

À la fin de l'an dernier déjà, le président des États-Unis d'Amérique avait invité le gouvernement suisse à participer à l'Exposition de New-York. Cette « New-York worlds Fair 1939 » portera la devise « Building the World of To-morrow ». Elle est organisée pour commémorer le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'élection du premier président de l'Union et du début de l'existence de la Commune de New-York. L'ouverture en est fixée au 30 avril 1939. L'Exposition occupera dans le Flushing Meadow Park un emplacement de 5 km<sup>2</sup>, son budget total atteindra 125,000,000 dollars, tandis qu'on s'attend à y recevoir 50 millions de visiteurs des États-Unis et de l'étranger.

Il est temps aujourd'hui d'envisager sérieusement une propagande de grande envergure pour les produits suisses d'une part, pour le tourisme en Suisse d'autre part. Les États-Unis, s'ils ont perdu ces dernières années une partie de leur importance comme marché pour nos produits, nous pouvons indiquer pour l'année 1936 les premières places.

Au sujet de la participation des divers pays étrangers à l'Exposition, le Bureau international des Expositions, dans sa séance du 5 mai 1937, a recommandé cette participation. Les États étrangers recevront des emplacements d'exposition couverts, d'une superficie totale de 40,000 m<sup>2</sup> environ.

La participation de la Suisse devrait être réalisée sous une forme semblable à ce qui a été fait aux dernières Expositions internationales de Bruxelles 1935 et Paris 1937, c'est-à-dire que les emplacements seraient mis gratuitement à disposition dans la Section officielle, tandis que l'aménagement devrait faire l'objet d'ententes intervenant dans chaque cas.

Une participation suisse et les sacrifices publics importants qu'une telle manifestation comporte ne pourront être consentis que si l'industrie adopte, dans son ensemble, une attitude favorable à l'égard de cette participation.

Aussi l'O. S. E. C. demande-t-il aux industriels suisses de vouloir bien répondre aux questions suivantes:

- 1° Êtes-vous, en principe, favorable à une participation de la Suisse à l'Exposition de New-York 1939?
- 2° Estimez-vous que cette participation soit désirable pour votre branche d'industrie?
- 3° Votre maison exposerait-elle elle-même?

### Postes, Télégraphes et Téléphones

#### Service postal aérien pour les pays hors d'Europe.

1) Dès le 29 juin l'horaire des vols de la ligne postale aérienne Londres-Afrique du Sud est modifié comme il suit:

départ de Marseille, chaque mardi, vendredi et samedi, à 13 h. 30;

départ de Brindisi, chaque mercredi, samedi et dimanche, à 8 h. 40.

Le vol du vendredi-samedi ne va que jusqu'à Kisumu (Kenya).

2) Les envois de la poste aérienne pour Chypre seront expédiés à partir de la même date par la nouvelle ligne égyptienne **Alexandrie-Nicosia** (départ chaque jeudi à 7 h. 30, arr. à 14 h. Le transport jusqu'à Alexandrie se fait par les vols Londres-Afrique du Sud (départ de Marseille-Brindisi chaque mardi-mercredi) ou Rome-Addis-Ababa-Mogadisco (départ de Rome chaque mardi).

### Abaissement de la taxe téléphonique avec Ceylan, Indes britanniques, Union de l'Afrique du Sud et la Rhodesia (du Nord et du Sud).

Le 1er juin 1937, la taxe téléphonique a été abaissée de 162 fr. à 92 fr. 75, c'est-à-dire de 69 fr. 25 dans les relations avec Ceylan.

Le 1er juin 1937, la taxe des conversations échangées avec les Indes britanniques a été abaissée de 153 fr. à 86 fr. 15. Elle a donc été réduite de 21 fr. 85 pour le samedi et de 66 fr. 85 pour les autres jours

de la semaine. La nouvelle taxe de 86 fr. 15 est applicable du lundi au samedi. Le service est suspendu le dimanche.

Le 1er juin 1937, l'ouverture du service téléphonique avec l'Union de l'Afrique du Sud et la Rhodesia (du Nord et du Sud) a été prolongée jusqu'à 18 heures (H. E. C.) du lundi au vendredi et jusqu'à 16 heures (H. E. C.) le samedi. Dès cette date, toutes les communications établies du lundi au vendredi après 15 heures (H. E. C.) sont soumises à la taxe réduite du samedi.

### Situation du Service de compensation avec l'étranger au 15 Juin 1937

	Bulgarie <sup>1)</sup>	Hongrie	Grèce	Roumanie	Turquie	Yougoslavie <sup>1)</sup>
Avoir Suisse à la Banque nationale de .. .. .	20.419.541,—	39.697.353,—	11.995.421,—	61.282.017,—	14.256.560,—	37.645.501,—
Paiement aux exportateurs suisses .. .. .	18.492.399,—	39.649.690,—	11.105.351,—	61.215.728,—	9.951.849,—	37.645.541,—
Solde Avoir suisse .. .. .	1.927.142,—	47.663,—	890.070,—	66.289,—	4.304.711,—	—
Créances suisses non échues en .. .. .	727.074,—	3.262.940,—	1.970.724,—	14.194.143,—	1.773.006,—	—
Total à compenser .. .. .	2.654.216,—	3.310.603,—	2.860.794,—	14.260.432,—	6.077.717,—	—
Dernier bordereau payé (échéance) .. .. .	12918/6800	9/6 37	16240/12611/17232	20.389	6.656/2.436	31408/21584

<sup>1)</sup> Compte de liquidation.

#### Bulgarie. Compensations privées.

Part des créanciers suisses	fr. 1,329,274.—
Paiement à des créanciers suisses	» 802,778.—
Excédent	fr. 526,496.—
Compensations autorisées mais non effectuées	fr. 823,033.—

#### Chili

I. Compte global auprès des banques d'émission.	
Versements au Banco de Chili en faveur d'exportateurs suisses	fr. 400,948.—
Paiements aux exportateurs suisses	» 309,647.—
Versements en suspens	fr. 91,301.—
Derniers Bordereaux payés: 242, 9/4/37, B 65, 13/9/34.	

#### II. Compensations privées.

Versements des importateurs suisses	fr. 5,318,679.—
Créances suisses compensées	» 4,710,551.—
Excédent	fr. 608,128.—

#### III. Autres créances suisses non échues ou ni-réglées

fr. 2,719,972.—

#### Pologne. Compensations privées.

Versements de débiteurs suisses	fr. 2,824,963.—
Paiements effectués à des créanciers suisses	» 1,596,519.—
Excédent	fr. 1,228,444.—
Compensations autorisées mais non effectuées	fr. 2,031,245.—

#### Italie

Versements à Zurich	fr. 128,869,884.—
Versements à Rome	» 137,835,313.—
Découvert	fr. 8,965,429.—
Créances suisses déclarées mais non versées	fr. 26,542,593.—
Créances suisses à compenser	fr. 35,508,022.—
Dernier Bordereau payé: 22538 du 4/6/37.	

### Clearing avec l'Allemagne.

#### I. Versements de débiteurs suisses

a) Versements auprès de la Banque Nationale Suisse en faveur de créanciers allemands (sans versements pour importation de charbons)	1 Janv.-15 Juin 1937	fr. 172,784,338.—
b) quote-part de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin		29,452,637.—
c) quote-part des créanciers suisses		fr. 143,331,701.—

#### II. Paiements pour:

a) marchandises suisses	fr. 67,130,086.—
b) frais accessoires afférents au trafic de marchandises, y compris amortissements de créances arriérées	19,964,796.—
c) créances arriérées résultant de l'exportation de marchandises non suisses	2,911,481.—
d) intérêts, dividendes, loyers, fermages, etc.	21,313,160.—
Total a—d	* fr. 111,319,523.—

pour marchandises: datés du 29/4/37.  
pour frais accessoires: datés du 31/3/37.

### III. Compte « Marchandises »

a) quote-part des créanciers suisses pour marchandises suisses et frais accessoires	fr. 90,523,228.—
b) versements auprès de la Deutsche Verrechnungskasse, à Berlin, en faveur de créanciers suisses	* 110,690,399.—
c) découvert	fr. 20,167,171.—
d) autres créances déclarées, dont le montant n'a pas encore été payé à Berlin	fr. 41,603,259.—
e) total des créances suisses à compenser	fr. 61,770,430.—

### IV. Compte « Tourisme »

a) versements pour importations de charbons	** fr. 21,605,188.—
b) paiements pour le trafic touristique y compris paiements pour séjours d'études et de convalescence, subventions	20,261,887.—
c) excédent	* fr. 1,343,301.—

\* non compris découvert au 30/6/36 de fr. 23,285,000.—.  
\*\* déduction faite de fr. 510,957.—, paiements pour transports de charbon.

### Contrôle des métaux précieux

#### Autriche. — Taxes de poinçonnements.

A partir du 1er juillet prochain, les taxes suivantes seront perçues pour le poinçonnement des matières précieuses, platine, or et argent, par les bureaux de contrôle autrichiens:

a) 1. pour vaisselle d'argent	le kg. brut sh. 12.—
2. » » d'or	» » 100.—
3. » » de platine	» » 220.—
4. aa) pour montres argent, boîtes, diamètres de mouvts. moins de 32 $\frac{m}{m}$	la pièce sh. 0.30
32 $\frac{m}{m}$ et au-dessus	» » 0.60
bb) pour montres or, boîtes diam. de mouvements moins de 32 $\frac{m}{m}$	la pièce sh. 0.60
32 $\frac{m}{m}$ et au-dessus	» » 1.50
cc) pour montres platine ou boîtes, diam. de mouvements moins de 32 $\frac{m}{m}$	la pièce sh. 2.—
32 $\frac{m}{m}$ et au-dessus	» » 4.—

### Chronique des Métaux et Diamants

#### Importance et développement de l'industrie de l'or.

Selon rapport du Consulat général de Suisse à Johannesburg, le développement pris par les mines d'or du Witwatersrand en 1933 s'est maintenu. L'expansion de cette industrie a eu pour résultat, l'année dernière, d'augmenter considérablement les sommes dépensées par les mines, ce qui eut un effet salutaire sur d'autres industries locales, parmi lesquelles l'industrie du bâtiment, la fabrication des matières explosives et la production de la force et du courant électriques. Il n'est pas surprenant donc que l'Afrique du Sud, tout spécialement, le Transvaal, passe actuellement par une période de prospérité sans précédent.

On peut donner une idée de l'importance de l'industrie de l'or en disant qu'en 1936 la valeur des exportations d'or atteignit le chiffre de £ 83,084,938, égal au 72,8 % de la valeur totale des exportations. Un résultat merveilleux pour une industrie qui n'est qu'économique et qui est assujettie par l'Etat à une imposition très lourde.

Les mines ont adopté le système qui consiste à travailler le minerai à bas rendement et qui a eu pour résultat immédiat de prolonger considérablement la « vie » des mines actuellement en exploitation. Aujourd'hui, certains puits de mines descendent à des profondeurs de 9000 pieds et on estime que bientôt la profondeur de 10,000 pieds sera atteinte. Le nouveau prix de l'or, en outre, a permis la mise en exploitation de mines entièrement nouvelles dans le district de Nigel, à l'extrême est du Witwatersrand, et dans la région de Klerksdorp, à l'ouest de Johannesburg. Plusieurs de ces mines, qui furent exploitées dès le début de l'année 1933, ne sont pas encore arrivées au stade de production.

Le système d'exploitation en honneur est celui dit des « mining leases » qui est un arrangement par lequel les droits sur les terrains aurifères sont cédés gratuitement à des compagnies qui, elles, fournissent la totalité du capital requis pour la mise en exploitation des mines, contre le prélèvement d'un certain pourcentage des bénéfices.

### Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

Les maisons

**Bouvrot, André, Bévillard**  
**Flury-Zemp, Red Star Watch Factory, Granges**

sont en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Nous mettons en garde contre:

**Méroz, Edgar, Granges-Marnand**, ci-devant à Moudon  
**Nydegger, Werner, Berne.**

### Informations

#### Service de recherches

Réf. 3.52) Maison de Larnaca (Chypre) cherche fournisseur de montres de tous genres, qualité courante.

Réf. 3.53) Maison de gros de Paris cherche fournisseur de montres pour l'Indochine, genre « Prix-Unic » et similaires.

S'adresser à Chambre suisse de l'Horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds, qui renseignera, contre remise de fr. 1.20 pour frais.

### Douanes

#### Guatemala

#### Certificats d'origine, factures commerciales, connaissements.

Aux termes d'un décret guatémaltèque, qui sera appliqué aux envois d'Europe dès le 24 juillet 1937, le poids brut en kilos devra être indiqué dorénavant dans les certificats d'origine.

En outre, il y a lieu de mentionner dans les factures commerciales le poids brut des marchandises en kilo-

grammes et, le cas échéant, le poids de l'emballage ou le poids net ou la valeur, le nombre, la mesure ou les autres détails nécessaires de l'unité ou des unités servant de base à la perception des droits.

Le poids brut des colis en kilogrammes doit être mentionné également dans les connaissements.

Le même décret modifie le montant des amendes perçues dans les cas où les prescriptions sur les certificats d'origine, les factures commerciales ou les connaissements ne sont pas suivies exactement.

**Indes britanniques. - Factures douanières.**

A la demande des milieux intéressés la Division du Commerce du Département fédéral de l'Economie publique rend attentifs les exportateurs suisses sur la manière d'établir les factures à joindre aux expéditions de marchandises à destination des Indes britanniques.

Il existe dans ce pays des droits de douane ad valorem perçus sur la valeur réelle (real value) de la marchandise. Cependant, il n'est précisé nulle part dans l'«Indian Sea Customs Act, 1878» que la marchandise importée doit être accompagnée par des factures justificatives. En revanche, dans la pratique, la production de factures est devenue une condition d'une absolue nécessité et il existe des prescriptions internes sur la manière d'établir ces factures qui sont considérées comme confidentielles par les autorités douanières des Indes.

Quoi qu'il en soit, sur la base de renseignements recueillis auprès d'importateurs suisses aux Indes britanniques, les expériences ont démontré qu'une facture doit contenir ce qui suit:

1. la désignation exacte de la marchandise, le nombre, le poids ou les dimensions suivant l'espèce de marchandise.
2. le prix de vente de la marchandise, ainsi que le détail des frais d'emballage, d'assurance, de transport ou de sport, de telle sorte que le total de ces indications donne le prix de la marchandise rendue au port britannique.
3. la signature de la maison qui a établi la facture.

Il n'est pas nécessaire de faire légaliser la facture par une chambre de commerce suisse ou par un consulat britannique.

Au surplus, les autorités douanières n'ont pas l'obligation de dédouaner la marchandise uniquement sur la base de la facture. En cas de doute, d'autres preuves peuvent être réclamées, telles que: le contrat d'achat, l'avis de la banque, etc.

Dans le cas où l'importateur n'est pas en mesure de fournir la preuve de la valeur de la marchandise, soit par une facture, soit par tout autre document, les autorités douanières ont le droit d'estimer elles-mêmes la marchandise. Il existe, il est vrai, un droit de recours au «Collector of Customs» compétent, et on peut intervenir contre les décisions de ce dernier auprès du «Central Board of Revenues» à Dehli.

La Division du Commerce du Département fédéral de l'Economie publique recommande aux intéressés d'observer les prescriptions admises pour l'établissement des factures accompagnant leurs expéditions aux Indes britanniques.

**Légations et Consuls**

**Suisse**

**République de l'Equateur.** — M. Antonio Quevedo a remis au Conseil fédéral, le 14 juin 1937, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république de l'Equateur près la Confédération suisse, ainsi que les lettres de rappel de son prédécesseur M. Zaldumbide.

**Registre du Commerce**

**Raisons sociales:**

**Enregistrements:**

12/6/37. — **Montres Brita (Brita Watch)**, soc. an. cap. soc. fr. 10,000 nom., achat et vente d'horlogerie. Cons. adm.: Francis Aubry, de Muriaux, sign. indiv. Siège: Léopold Robert 56, La Chaux-de-Fonds.

17/6/37. — **Bernard Bersot** (des Brenets et des Planchettes), verres de montres en tous genres, Rue de la Gare 42, Tramelan-dessus.

17/6/37. — **Novus Aktiengesellschaft**, soc. an. cap. soc. 12,000 fr. nom., fabr. de montres-bracelets et de poche et commerce des dites, sous la marque «Novus». Cons. adm.: Gustav Stüdi, de Grenchen. Siège: Grenchen.

18/6/37. — **La Rochette-Uhren A. G.**, soc. an. cap. soc. fr. 1,000 nom., commerce de montres, marque «La Rochette» et export. Cons. adm.: Théodore Ditisheim, de Gelterkinden, et comme directeur Max Vogt, jun. de Grenchen, sign. tous deux collect. Siège: Lindenstr. 45, Grenchen.

19/6/37. — **Roman Rauch** (de Schuls), commerce d'horlogerie, bijouterie, optique, réparations, Postplatz, Schuls (Grisons).

**Modifications:**

7/6/37. — **Maschinenfabrik Mikron A. G.** (Fabrique de Machines Mikron S. A. (Mikron Machine Works Ltd.), Bienne. Karl Lüthy, décédé, cesse d'être présid. du Cons. adm. qui est composé de Marc Voiblet, de Vauffelin, directeur, présid., William Dubois, de La Chaux-de-Fonds, secrét., Otto Lüscher, de Zurich. Le premier nommé sign. indiv.

14/6/37. — **Comptoir Général de vente de la montre Roskopf, Société Anonyme Vve Chs-Léon Schmid et Cie**, fabr. et commerce d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds. Le cap. soc. est porté de 400,000 à 800,000 fr. au porteur. Jules Bloch a été nommé présid. du Cons. adm. sign. indiv. en remplacement de Ali Binguely, qui reste membre, sans sign. Ne font plus partie du Cons. adm.: Georges Stadler et Léon-Auguste Droz, qui sont remplacés par Georges Bloch, du Locle et Henri-Albert Marchand, de Sonvilier. Sign. collect. à deux a été conférée à Edouard-Auguste Perret et Marcel Rueff.

15/6/37. — **Lanière S. A.**, soc. an., fabr. et commerce de bracelets cuir, La Chaux-de-Fonds. Jules Huguenin, du Locle, est nommé adm. avec sign. indiv. et en même temps présid. du Cons. en remplacement de Louis Calame, qui subsiste comme adm. avec sign. indiv.

16/6/37. — La soc. com. «Günther et Co.» est dissoute. Actif et passif sont repris par **Gunther et Co., Société anonyme**, soc. an., cap. soc. fr. 20,000 nom., fabrication de boîtes de montres en tous métaux. Cons. adm.: Charles Gunther, de Thörigen, et Marcel Monnin, de Sonvilier, sign. tous deux collect., le premier comme présid. Rue du Temple Allemand 58, La Chaux-de-Fonds.

16/6/37. — **Matéjac S. A., Fabrique Innovation**, produits manufacturés, La Chaux-de-Fonds. Le cap. soc. est réduit de 25,000 à 5,000 nom. Le siège transféré à la Rue de la Charrière 51.

18/6/37. — **Maison H. Bleuler, Société Anonyme**, coutellerie et orfèvrerie, Genève. Henri Wohlens, de Genève, est nommé adm. avec sign. indiv. en remplacement de Jean-Charles-Auguste Koller, décédé.

**Faillites:**

**Ouverture de faillite:**

5/5/37. — **Flury-Zemp, Red Star Watch**, Grenchen (prop. Martha Flury-Zemp, épouse de Lionel Flury). Liquidation sommaire. Art. 231 LP. Assemblée des créanciers: 2 juillet 1937. Délai pour productions: 23 juillet 1937.

**Clôture de faillite:**

16/6/37. — **Lauener H. & Cie.**, fabrique des montres Zora, Rue des Jardinets 21, La Chaux-de-Fonds.

**Concordat:**

**Homologation du concordat:**

10/6/37. — **Tanner frères, société anonyme**, fabr. de pierres d'horlogerie, Lucens.

**Avis**

**Ordonnance du Département fédéral de l'Economie publique, du 26 avril 1937**

Par cette ordonnance, le Département a approuvé les tarifs concernant les boîtes, métal et acier, les boîtes or, les ressorts et les cadrans émail et les a, en conséquence, rendus obligatoires à l'ensemble de l'industrie horlogère.

Elle prévoyait que les commandes reçues avant son entrée en vigueur — soit le 5 mai 1937 — et annoncées à la Chambre suisse de l'Horlogerie jusqu'au 15 mai 1937, devaient être exécutées au plus tard jusqu'au 30 juin 1937 (art. 3).

Le Département de l'Economie publique vient de prolonger ce délai d'un mois. Ce dernier expirera en conséquence le 31 juillet 1937 et les commandes antérieures pour les boîtes métal et acier, pour les boîtes or, pour les ressorts et pour les cadrans émail peuvent donc être exécutées aux anciennes conditions jusqu'à cette date.

**EXPORTATION d'horlogerie**

Maison de Paris bien introduite à l'étranger, accepterait représentation d'horlogerie à la commission pour tous pays. Nombreuses relations. Adresser offres sous chiffre **F. H. 3788**, au bureau de «L'Impartial».

**DORAGES de mouvements et roues**

sont entrepris régulièrement. Prompts livraisons. **TH. MESSERLI Chaux-de-Fonds** Nord 63. Tél. 23.027

**COTES**

29 Juin 1937

**Cote des métaux**

**Métaux précieux**  
Argent fin (plaquettes) 999/1000 . . . . . } Frs. 86.— le ko  
» » (grenaille) » . . . . . }  
Soudures (forte et tendre) . . . . . » 69.— »  
Argent fin laminé . . . . . » 90.— »  
Argent manufacturé (800/1000) . . . . . » 105.— »  
Or manufacturé (boîtes et bijouterie), cote n° 32, dès le 25 février 1937.  
Platine manufacturé, dès le 9 juin 1937, Fr. 9.55 le gr.

**London** 21 juin 25 juin 28 juin  
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg.)  
**en Livres sterling**

Antimoine chin.	56 1/2-59 1/2	56,5-59,5	56,5-59,5
» spéc.	72 1/2-73 1/2	72 1/2-73 1/2	72 1/2-73 1/2
Cuivre compt.	52 9/16	55 13/16	56 7/16
» 3 mois	52 7/16	55 15/16	55 9/16
» best selec.	60 1/4-61 1/2	62 3/4-64	62 3/4-64
» électrol.	62 3/4-62	63 1/2-64	62 1/2-64
Etain compt.	245 5/8	256 1/8	255 5/8
» 3 mois	244 1/2	255 5/8	255 1/8
» Straits	246 3/4	257 1/4	257
Plomb compt.	21 5/8	23 7/8	23 15/16
» livr. ult.	21 7/16	22 11/16	23 3/4
Zinc compt.	20 7/16	21 15/16	22 1/2
» livr. ult.	20 7/16	21 1/8	22 1/2

**London** 21 juin 25 juin 28 juin  
(Ces prix s'entendent p<sup>r</sup> once standard 925/1000 en pence)

Argent	19.5/16	19.7/8	19.15/16
(Ces prix s'entendent par once troy de 31 gr. 103, 1000/1000) en sh.			
Or	140,6 1/2	140,7 1/2	140,8

**Paris**  
(Ces prix s'entendent en francs français p<sup>r</sup> kg. 1000/1000)

Argent	355	355	355
Or	25.200	25.300	25.300
Platine	40.000	38.000	38.000

**New-York**  
Or 35.— 35.— 35.—  
(Ces prix s'entendent en cents par once troy de 31 gr. 103)

Argent	45.—	45.—	45.—
--------	------	------	------

**Cours du Diamant-Boart:**

Prix de gros en Bourse au comptant

Boart du Congo	Par carat	fr. 3.10 à 3.15
Boart petit moyen fermé		> 3.20 > 3.25
Diamant petit roulé		> 3.30 > 3.40
Boart boules choisies		> 3.45 > 3.50
Diamant qualités spéciales		> 3.60 > 3.75
Diamant Brésil		> 4.50 > 4.75
Carbone (Diamant noir)		> 20.— > 23.—

Cours communiqués par: **Maison Baszanger** 6, rue du Rhône, Genève.

**Escompte et change:**

Suisse: Taux d'escompte	1 1/2 0/0
» » avance s/nantissement	2 1/2 0/0

	Escompte %	Parité en francs suisses	Demande	Offre
France	6	20.30	19.40	19.45
Gr. Bretagne	2	21.40	21.52	21.56
U. S. A.	1 1/2	4.35	4.36	4.37
Canada	—	4.35	4.37	4.38
Belgique	2	73.25	73.65	74.—
Italie	4 1/2	20.25	—	23.20.—
Espagne	5	15.—	—	—
Portugal	4 1/2	19.—	19.25	19.75
Hollande	2	237.—	239.70	240.—
Indes néerl.	—	233.—	240.—	241.—
Allemagne	4	105.—	174.75	175.10
Dantzig	4	77.—	—	—
Autriche	3 1/2	79.—	—	81.80.
Hongrie	4	80.—	—	85.86.
Tchécoslov.	3	13.40	—	15.28
Esthonie	4 1/2	110.—	117.50	118.50
Lettonie	5-5 1/2	80.—	85.—	85.60
Lithuanie	5 1/2	70.—	73.—	74.—
Russie	8	—85	—	—
Suède	2-2 1/2	110.—	111.—	111.50
Norvège	4	107.—	108.—	108.40
Danemark	4	95.—	96.—	96.35
Finlande	4	9.25	9.50	9.60
Pologne	5	77.—	82.70	83.30
Yougoslavie	5	9.10	9.95	10.05
Albanie	6	140.—	—	—
Grèce	6	3.75	—	—
Bulgarie	6	3.80	—	—
Roumanie	4 1/2	2.40	2.42	2.52
Turquie	5 1/2	290.—	348.—	349.—
Egypte	—	2180.—	2208.—	2210.—
Afrique Sud	3 1/2	20.90	—	—
Australie	4 1/4	16.85	17.15	17.40
Argentine	6	131.	131.50	133.—
Bésil	—	245.—	28.25	29.—
Chili	5	18.—	16.—	17.—
Uruguay	—	220.—	252.—	253.—
Colombie	4	200.—	246.—	246.50
Pérou	6	96.—	107.—	108.—
Equateur	4	180.—	—	—
Bolivie	—	9.—	—	—
Vénézuéla	—	80.—	—	—
Mexique	—	88.—	119.18	120.—
Philippines	—	215.—	219.—	220.—
Indes brit.	3	160.—	162.—	164.—
Chine	—	122.—	127.—	129.—
Japon	3,29	120.—	125.—	126.50
Indo-Chine	—	195.—	195.—	195.50
Siam	—	180.—	198.70	199.50
Malaisie brit.	—	245.—	252.15	253.45

\*) Cours du service international des virements postaux. NB. Les cours indiqués pour les pays d'outre-mer sont approximatifs.

## POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

## Correspondances des Paquebots-Poste

Service des lettres

Valables du 1<sup>er</sup> Juillet au 2 Août 1937

Pour votre correspondance urgente utilisez la poste aérienne.

PAYS	Date des départs	Dernière heure pour la remise dans la boîte aux lettres à					Durée probable du trajet		
		La Chaux-de-Fonds	Genève Poste pr.	Locle	Bienne	Soleure			
EUROPE	1. Crête (via Athènes) par le train Simplon-Orient-Express jusqu'à Athènes	Chaque jour	Semaine 20.30 Dimanche 20.30	le lendem. 0.30	20.—	21.50	20.30	Athènes = 4 jours Départ d'Athènes par prochaine occasion	
	2. Malte voie de Syracuse	Départ de Chiasso tous les jours	Semaine 19.30 Dimanche 19.30	17.30	18.—	20.20	20.30	Syracuse à Malte = 11 à 12 heures	
ASIE	3. Chine (Hong-Kong, Macao), Kiautschou, Mandchourie, Philippines Canton, Hong-Kong, Manille Shanghai, Tientsin via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche, lundi, mercredi et jeudi	via Bâle 19.30	17.30	18.—	21.50	20.30	Hongkong = environ 23 jours Shanghai = environ 19 jours De Hongkong à Manille 3-4 fois par semaine en 2-3 jours	
	5. Ceylan	Juillet 3***, 8****, 15*, 21**, 24***, 29****, 31****	*) via Genève 20.30 ) via Chiasso 11.45 ) via Chiasso 8.40 ) » 19.30	lendemain 0.30 7.30 7.30	20.— 11.— 8.— 18.—	21.50 13.20 10.— 20.20	20.30 13.40 10.30 21.50	Colombo = 14 à 16 jours	
	6. Chypre, Palestine	Voir Egypte	—	—	—	—	—	Larnaca = 5 à 7 jours	
	7. Inde Britannique (sauf Ceylan), Aden, Chandernagor, Goa, Pondicherry, Afghanistan et Belouchistan	Juillet 1, 8, 15, 22*, 22, 23. Août 5.	via Genève (Mars.) 20.30 ) via Chiasso 8.40 ) via Chiasso 12.00 ) » 19.30	le lendem. 0.30 7.30 10.30 17.30	20.— 8.— 11.— 18.—	21.50 10.— 13.20 20.20	20.30 10.30 13.40 21.50	Aden = 9 jours Bombay = 10-14 jours	
	8. Mésopotamie (Irak), Perse méridionale via Istanbul-Alep-Damas	Chaque mercredi *) Chaque samedi **) Chaque dimanche, mardi et vendredi ***)	*) via Chiasso 8.40 ) via Chiasso 11.45 ) via Chiasso 19.30	7.30 10.30 17.30	8.— 11.— 18.—	10.— 13.20 20.20	10.30 13.40 21.50	Bagdad = 6 à 7 jours	
	9. Perse septentrionale via Berlin-Varsovie-Moscou-Bakou	Chaque lundi et vendredi	via Bâle 8.40	7.—	8.—	10.—	10.15	Pehlevi = 9 à 11 jours	
	10. Syrie, République Libanaise, États des Alouites via Istanbul-Adana	Chaque dimanche, mardi et vendredi **) Chaque mercredi et samedi *)	*) via Chiasso 8.40 ) via Chiasso 19.30	7.— 17.30	8.— 18.—	10.— 20.20	10.15 21.50	Alep = 6 jours Beyrouth = 7 jours Damas = 7 jours	
	11. Indes Néerlandaises, Bornéo	Juillet 1, 8, 15**, 15****, 21*, 22**, 22, 29. Août 5**.	via Chiasso 19.30 ) via Chiasso 12.00 ) via Genève 16.55 ) via Chiasso 8.40 ) via Genève 20.30	17.30 10.30 18.30 7.— lend. 0.30	18.— 11.— 16.— 8.— 20.—	20.20 13.20 17.30 10.— 21.50	21.50 13.40 16.30 10.30 20.30	Medan = 17-24 jours Batavia = 20-23 jours	
	12. Singapore, Penang, Siam, Cochinchine, Annam, Tonkin	Juillet 3****, 8***, 15, 21**, 22*, 29***, 31****. Août 5.	*) via Genève 20.30 ) via Chiasso 12.00 ) » 19.30 ) » 8.40	lendemain 0.30 10.30 17.30 7.30	20.— 11.— 18.— 8.—	21.50 13.20 20.20 10.—	20.30 13.40 21.50 10.30	Singapore = 17-21 jours de Singapore à Saïgon par la prochaine occasion	
	13. Japon, Formose, Corée via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche, lundi, mercredi et jeudi	via Bâle 15.15	13.45	14.30	21.50	20.30	Shimonoseki = 14 à 17 jours Tokio = 15 à 18 jours	
	AFRIQUE	14. Egypte	Juillet 1, 5, 15, 19 = * Autres jours = **	*) via Genève 16.55 ) via Chiasso 19.30	18.30 17.30	16.— 18.—	17.30 20.20	16.30 21.50	Port-Saïd = 5 jours Alexandrie = 4 jours
		15. Colonie du Cap, Natal, Orange, Rhodesia, Transvaal, Basoutoland, Bechuanaland, Lourenço-Marquès, Mozambique	Juillet 1**, 5***, 8**, 15, 16**, 21*, 22**, 24*, 28*, 29**. Août 4*.	via Bâle 15.15 ) » 20.30 ) ou Marseille 8.40 ) » 19.30 ) » 12.00	13.45 le lendem. 0.30 7.— 17.30 10.30	14.30 20.— 8.— 18.— 11.—	17.30 21.50 10.— 20.— 13.20	18.10 20.30 10.15 20.30 13.40	Capetown = 18 jours de Capetown: à Durban 48 heures à Bloemfontein 28 » à Johannesburg 30 » à Pretoria 30 » à Lourenço-Marquès 4 jours
		16. Zanzibar, Afrique orient. brit.	Juillet	*) via Genève 20.30 ) via Genève 16.55	lend. 0.30 18.30	20.— 16.—	21.50 17.30	20.30 16.30	Zanzibar = 14 à 15 jours
AMÉRIQUE	17. Etats-Unis Amérique Nord ainsi que: Mexique, Amérique Centrale. Via New-York	Juillet 1*, 2*, 6*, 9*, 13*, 14**, 16*, 20*, 21*, 22*, 23*, 27*, 28*, 29*. Août 3*.	via Bâle *) 19.30 ) 12.00 via Gênes 20.30	17.30 10.30 le lendem. 0.30	18.00 11.— 20.—	20.20 13.20 21.50	21.50 13.40 20.30	New-York = 8 à 9 jours	
	18. Canada	Juillet 2*, 6*, 7**, 9*, 13*, 15**, 16*, 20*, 23*, 27*, 29**. Août 3*.	*) via Bâle 15.15 ) » 19.30	13.45 17.30	14.30 18.—	17.30 20.20	18.10 21.50		
	19. Argentine, Bolivie, Brésil *), Chili, Paraguay, Uruguay ) excepté Para, Pernambouc et Bahia	Juillet 2*, 3*, 9*, 16****, 16*, 19*, 23*, 28****, 30*, 31*. Août 6*.	via Bâle (Chiasso) 12.00 ) » 15.15 ) » 20.30 ) via Chiasso 19.30 ) via Genève 12.35 ) via Chiasso 8.40	10.30 13.45 le lendem. 0.30 17.30 10.30 7.—	11.— 14.30 20.— 18.— 12.— 8.—	13.20 17.30 21.50 20.20 12.30 10.—	13.40 18.10 20.30 21.50 11.30 10.15	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Aires à La Paz environ 3 jours de Buenos-Aires à Santiago et Valparaiso environ 2 jours	
AUSTRALIE	20. Australie méridionale, occidentale, Nouvelles Galles du Sud, Queensland, Tasmanie, Nouvelle Calédonie, Victoria	Juillet 1, 8, 15, 24*, 29. Août 5.	via Genève 20.30 ) via Chiasso 8.40	le lendem. 0.30 7.—	20.— 8.—	21.50 10.—	20.30 10.30	Fremantle = 22-26 jours Adelaide = 24-28 » Melbourne = 25-29 » Sydney = 26-30 » Brisbane = 28-32 »	

Observations: L'heure indiquée comme dernière limite concerne les lettres « ordinaires » seulement, les « lettres recommandées » doivent par contre, en règle générale, être remises au guichet — au minimum — 20 minutes avant les heures prévues ci-dessus.

La désignation du port d'embarquement (via Naples, via Lisbonne, par exemple) est facultative, le bureau de poste acheminant — toujours — par la voie la plus rapide.

Il n'est accepté aucune responsabilité quant à l'horaire ci-dessus.

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

**Correspondances des Paquebots - Poste**

Colis postaux

Juillet 1937

En ce qui concerne l'expédition des colis postaux-avion, prière de s'adresser aux offices de poste.

PAYS	Date des Départs	Dernier jour de consignation à					Durée du transport du bureau d'échange au port de débarquement
		Chaux-de-Fonds	Genève	Locle	Bienne	Soleure	
Grèce *) Turquie	Juillet 1, 2 <sup>1)</sup> , 5 <sup>1)</sup> , 7, 8, 9 <sup>1)</sup> , 14, 15, 16 <sup>1)</sup> , 19 <sup>1)</sup> , 21, 22, 23 <sup>1)</sup> , 28, 29, 30 <sup>1)</sup> . Août 2 <sup>1)</sup> , 4, 5, 6 <sup>1)</sup> , 11, 12, 13 <sup>1)</sup> , 16 <sup>1)</sup> , 18, 19, 20 <sup>1)</sup> , 25, 26, 27 <sup>1)</sup> , 30 <sup>1)</sup> . de Chiasso. <sup>1)</sup> excepté la Turquie.	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Salonique = 4-5 jours Volo = 4-7 jours Le Pirée = 5 jours Constantinople = 6 jours
	*) Les colis postaux à destination des provinces Macédoine et Thessalie sont expédiés de Chiasso tous les jours ouvrables par la voie de terre.						Salonique = 2 jours Athènes = 2 1/2 jours Constantinople = 2 1/2 jours Eski-Chéhir = 3 1/2 jours Angora = 3 1/2 jours Adana = 3 1/2 jours
Colis flèches	départ de Lausanne 6.40, tous les jours	veille: 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	
Aden, Inde britannique, Birmanie, Iraq et Iran	chaque jeudi de Genève	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	mercredi 18.45	Aden = 10 jours Bombay = 14 jours Rangoon = 23 jours Zahédane (Duzdap) = 19 jours Bouchir = 20 jours Basrah = 21 jours Baghdad = 22 jours Kasré-Chirine = 23 jours
Iraq et Iran seulement (voie transdésertique)	Juillet 1, 5, 9, 12, 13, 19, 21, 23, 26, 29. Août 2, 6. de Chiasso.	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille 18.45	veille 18.45	Baghdad = 6-8 jours Kasre-Chirine = 8-10 jours Baghdad = 6 jours Basrah = 7 jours
Iraq seulement Colis flèches	Départ de Lausanne: lundi, mercredi et samedi 6.40	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	veille 18.45	
Hongkong, Chine et Japon	Juillet 2 <sup>2)</sup> , 8 <sup>1)</sup> , 21 <sup>2)</sup> , 22 <sup>1)</sup> , 30 <sup>2)</sup> <sup>4)</sup> . Août 3 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> , 5 <sup>1)</sup> . <sup>1)</sup> de Genève <sup>2)</sup> de Chiasso <sup>3)</sup> excepté le Japon <sup>4)</sup> seulement le Japon <sup>5)</sup> seulement la Chine	<sup>1)</sup> veille: 18.45 <sup>2)</sup> veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 16.00	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Hongkong = 30-32 jours Shanghai = 33-37 jours Kobé = 36-41 jours Yokohama = 41-46 jours
Siam	Juillet 8 <sup>1)</sup> , 22 <sup>1)</sup> . Août 5 <sup>1)</sup> . <sup>1)</sup> de Genève <sup>2)</sup> de Chiasso	<sup>1)</sup> veille: 18.45 <sup>2)</sup> veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 18.00	veille: 18.45 veille: 16.00	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Penang = 23 à 25 jours, de Penang à Bangkok par chemin de fer en 2 jours
Céylan. Etablissement du Détroit, Indes orientales néerlandaises	Juillet 1 <sup>4)</sup> , 2 <sup>3)</sup> , 8 <sup>*</sup> , 14 <sup>**</sup> , 21 <sup>3)</sup> , 22 <sup>1)</sup> , 29 <sup>2)</sup> , 30 <sup>3)</sup> . Août 3 <sup>3)</sup> , 4 <sup>**</sup> . *) de Chiasso **) de Genève <sup>1)</sup> excepté Céylan. <sup>2)</sup> seulement Céylan. <sup>3)</sup> excepté Indes néerlandaises. <sup>4)</sup> seulement Indes néerlandaises.	*) veille: 18.00 **) veille: 18.45	veille: 18.00 veille: 18.45	veille: 16.00 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Colombo = 16-19 jours Singapore = 21-25 jours Belawan Deli = 20-23 jours Batavia = 23-26 jours
Chypre, Palestine, Syrie	Juillet 1 <sup>2)</sup> , 2 <sup>2)</sup> , 3 <sup>2)</sup> , 5, 6 <sup>2)</sup> , 8 <sup>2)</sup> , 9 <sup>2)</sup> , 10 <sup>2)</sup> , 12, 13 <sup>2)</sup> , 15 <sup>2)</sup> , 17 <sup>2)</sup> , 19, 21 <sup>2)</sup> , 23 <sup>2)</sup> , 24 <sup>2)</sup> , 26, 27 <sup>2)</sup> , 29 <sup>2)</sup> , 30 <sup>2)</sup> , 31 <sup>2)</sup> . Août 2, 3 <sup>2)</sup> , 6 <sup>2)</sup> . de Chiasso <sup>1)</sup> seules. Palestine <sup>2)</sup> excepté Chypre <sup>3)</sup> seules. Palestine	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Larnaca = 6 jours Haïfa = 6-7 jours Jaffa = 6-7 jours Beyrouth = 6-8 jours Damas = 6-7 jours Alep = 7-8 jours Jerusalem = 6-7 jours Alep = 3 1/2 jours
Colis flèches pour la Syrie	départ de Lausanne 6.40, tous les jours	veille: 18.45	veille: 18.45	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	
Egypte	Juillet 1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 13, 15, 17, 21, 23, 24, 27, 29, 30, 31. Août 2, 3, 6. de Chiasso	veille: 18.00	veille: 18.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	Alexandrie = 4-5 jours
Etats-Unis d'Amérique	Juillet 5, 8, 13, 15, 19, 21, 26, 28. Août 2, 4, 6, 9. de Bâle 17	veille: 17.00	veille: 15.00	veille: 16.00	veille: 18.45	veille: 18.45	New-York = 7-9 jours
Argentine	Juillet 1 <sup>3)</sup> , 2 <sup>3)</sup> , 8 <sup>3)</sup> , 14 <sup>1)</sup> , 15 <sup>3)</sup> , 18 <sup>2)</sup> , 22 <sup>3)</sup> , 27 <sup>1)</sup> , 29 <sup>3)</sup> , 30 <sup>3)</sup> . Août 5 <sup>3)</sup> . <sup>1)</sup> de Chiasso. <sup>2)</sup> de Genève. <sup>3)</sup> de Porrentruy.	<sup>1)</sup> veille: 18.00 <sup>2)</sup> <sup>3)</sup> veille: 18.45	veille: 18.00 veille: 18.45	veille: 16.00 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Buenos-Aires = 16-17 jours
Australie	Juillet 1 <sup>**</sup> , 8 <sup>**</sup> , 15 <sup>**</sup> , 23 <sup>**</sup> , 29 <sup>**</sup> . Août 5 <sup>**</sup> . *) de Chiasso **) de Genève	*) veille: 18.00 **) veille: 18.45	veille: 18.00 veille: 18.45	veille: 16.00 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	veille: 18.45 veille: 18.45	Fremantle = 26-28 jours Adelaide = 30-32 jours Melbourne = 32-34 jours Sydney = 35-37 jours Brisbane = 39 jours

Lorsque le départ a lieu le lundi, les colis doivent être consignés au plus tard, le samedi, jusqu'à 17 heures.

Ancienne maison d'horlogerie de France, de vieille renommée, offre à vendre

**UNE MARQUE**

pour des montres de précision en tous genres. Affaire intéressante pour industriel désirant développer ses affaires dans ce pays.

Faire offres sous chiffre P 4224 J à Publicitas St-Imier.

**MAISON D'HORLOGERIE DE BIENNE**

cherche pour entrée immédiate, un jeune homme intelligent et débrouillard, bon sténo-dactylographe français, allemand et si possible anglais, au courant de la comptabilité et ayant déjà travaillé dans la branche horlogère.

Faire offres avec certificats et curriculum vitae sous chiffre A 21263 U à Publicitas Bienne.

**PLACE D'AVENIR**

Fabricant d'horlogerie cherche un employé de bureau qui puisse par la suite seconder et remplacer le patron. Exigence, diplôme de commerçant, langues française, allemande et anglaise.

Faire offres avec photographie, certificats et prétentions. Seules les personnes capables auront la préférence. Age 25-40.

En outre, une dactylo avec les mêmes connaissances. Offres sous chiffre P 10478 Gr à Publicitas Soleure.

**BOART - DIAMANTS**

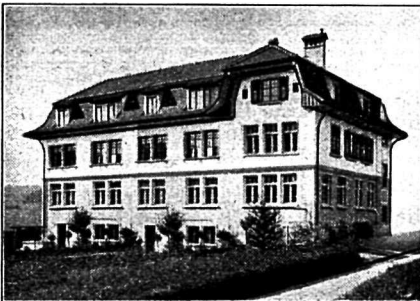
livrés au plus bas cours du jour

**ECLATS - CARBONE - BURINS**

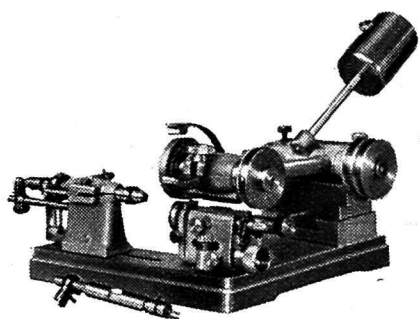
Outils-diamants pour meules

**BASZANGER**

6 RUE DU RHONE GENÈVE RUE DU RHONE 6

La bonne pierre de balancier bombée  
trou olivé, s'obtient chez:**PIERRE SEITZ****LES BRENETS** (Suisse)FABRIQUES MODERNES  
de Pierres d'horlogerieLongue expérience dans la  
fabrication de la pierre à chasser

Bouchons et chatons rectifiés.

Livraisons rapides et consciencieuses  
au plus juste prix.**FABRIQUE DE MACHINES DE PRÉCISION  
STRAUSAK & ARBER**

Lohn - SOLEURE - Suisse

**SPÉCIALITÉS:**MACHINES: à tailler, à rouler les pivots  
à affuter les fraises et les meules, à polir les  
bouts ronds, à polir les ailes de pignons,  
à river.**BUREAU TECHNIQUE POUR L'HORLOGERIE  
E. ROULET, BIENNE**

47, LA HAUTE ROUTE (HÖHEWEG) - TÉLÉPHONE 64-34

Etudes de calibres. — Transformations. — Modernisation.  
Entreprise de calibres complets. — Pointages et plaques rectifiées de  
haute précision, Origines, etc. — Potences à chasser les pierres.  
Outillage à sertir. — Mouvements agrandis pour la réclame  
Installations modernes**ASSOCIATION**On cherche associé ou comman-  
ditaire avec apport de 25 à 50 mille fr.  
à bonne affaire d'horlogerie fabri-  
quant des nouveautés brevetées de  
grand avenir.Adresser offres sous P 10666 N à Pu-  
blicitas La Chaux-de-Fonds.**Chef de fabrication  
Monteur de boîtes**cherche place p<sup>r</sup> époque à  
convenir. — Nombreuses  
années d'expériences  
(plaque ou laminé, spé-  
cialiste).Ecrire sous chiffre  
K 92233 X à Publi-  
citas Genève.**RADIUM**

Suisse et Français

Vente et pose aux prix  
les plus avantageux**MICHEL TISSOT**La Chaux-de-Fonds  
Numa Droz 118 Téléph. 22478**NOTZ & CO.  
BIENNE****ACIER  
SANDVIK****Pitons acier**cylindriques, triangulaires,  
demi-lunesGrande production  
Demandez échantillons et p. ix  
Pierre-H. LAMBERT, Gorgier (Neuchâtel)Qui peut fournir avanta-  
geusementdéclancheurs automatiques  
de courant ?

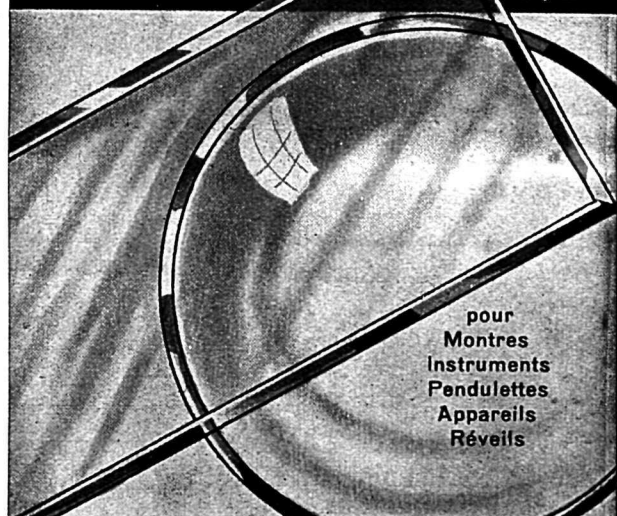
(Uhrwechsellzylinder)

Faire offres sous chiffre  
P 5116 Ab à Publici-  
tas Lausanne.**Atelier de fournage  
de pierres**soigné, entreprendrait en-  
core quelques quantités.  
Prix avantageux.Faire offres sous chiffre  
P 2465 N à Publicitas Neu-  
châtel.**OCCASION**

A vendre faute d'emploi

1 machine à arrondir  
Schaublin & Villeneuve  
type SV 3, neuve, serait  
cédée à des conditions  
très avantageuses.Faire offres sous chiffre  
Z 8211 Z à Publicitas La  
Chaux-de-Fonds.**Fabrique d'horlo-  
gerie** demande par séries  
très importantes**cadrans métal**pour mouvement cylindre et  
ancres.

Paiement au comptant.

Faire offres avec prix et  
délai de livraison sous chiffre  
C 21266 U à Publici-  
tas Bienne.**Personne quali-  
fiée**, pouvant se charger  
de diriger et conduire fabri-  
cation complète de la mon-  
tre, ayant grande pratique  
et connaissance de toutes les  
parties, serait disponible pour  
**prendre engagement.**Faire offres écrites sous  
P 2585 N à Publicitas  
Neuchâtel.**Chef boîtier**capable et très énergique,  
conduisant depuis 6 ans la  
fabrication complète de la  
boîte acier et métal par pro-  
cédés modernes en petites et  
grandes pièces, rondes fan-  
tasiaie et bijouterie, désire  
changement.Adresser offres sous chiffre  
P 2580 N à Publicitas  
Neuchâtel.**Fabrique de Boîtes or**avec atelier mécanique est à céder avantageusement avec  
de nombreuses étampes de différentes formes et grandeurs.  
Ecrire sous chiffre P 10623 N à Publicitas  
Chaux-de-Fonds.**VERRES**pour  
Montres  
Instruments  
Pendulettes  
Appareils  
Réveils**G. Kappeler S.A. ZOFINGUE**  
Ci-devant Max. Suisse de verres & montres**A VENDRE**5 grosses de mouvements finis 5 1/4 lig. ovalisé Venus,  
ancres 15 rubis rouges, 10 bouchons, coquerets et levées  
rubis rouges, roue polie, balancier nickel.S'adresser sous chiffre P 2022 N à Publicitas Chaux-  
de-Fonds.Ancien négociant en horlogerie, très  
au courant de la branche**cherche représentation**de fabricants ou de sous-producteurs  
pour visiter la clientèle de la région horlo-  
gère. Voyages à l'étranger pas exclus.Serait également capable de s'occuper  
d'achats et expéditions pour clients à  
l'étranger.Ecrire sous chiffre P 10583 N à Publi-  
citas La Chaux-de-Fonds.**Le SAVON WATCH**est recommandé pour lutter  
contre les effets déplorables de  
la transpiration et de la rouille.

Fr. 1.50 par morceau. Grosse réduction par quantité.

**Pharmacie Cardinaux, à Tavannes****AMÉRIQUE****CENTRALE ET SUD-AMÉRIQUE**Jeune espagnol serait disposé à faire un voyage pour  
prendre des commandes à la commission des articles  
d'horlogerie suivants:Montres ancres et cylindres, chronographes et Ros-  
kopf. — Meilleures références à disposition.Faire offres sous chiffre P 10661 N à Publicitas La  
Chaux-de-Fonds.**REPRÉSENTATION**cherchée de fabrique horlogère pour Argentine.  
Offres sous G 3831 Y à Publicitas Berne.**Office à New-York**  
dirigé par commerçant ayant très grande  
expérience du marché de U. S. A. sont priés  
d'écrire sous carte postale 1197 Genève-Stand.